

Faculté des sciences de l'éducation – Concours de bourses de rayonnement

FSE-FESP – Concours 2012

Objectif de la bourse

Favoriser la diffusion des travaux des étudiants-chercheurs (M.A. ou Ph. D) lorsqu'ils présentent, à titre de premier auteur, une communication lors d'un événement scientifique reconnu.

Montant de la bourse

La bourse varie selon le lieu de l'événement et les dépenses réelles encourues. Elle ne peut excéder :

- À Montréal : le coût de l'inscription.
- Au Québec, ailleurs qu'à Montréal : le coût de l'inscription + 200 \$ destinés à couvrir en tout ou en partie les frais d'hébergement et de transport.
- À l'extérieur du Québec (congrès international au départ du Québec) : le coût de l'hébergement, du transport et d'un perdiem, jusqu'à concurrence de 1000 \$.

Critères d'admissibilité

- Être inscrit à la M.A. ou au Ph. D. à la faculté pour le trimestre en cours (hiver 2012) ET au moment où l'événement a / a eu / aura lieu.
- Présenter une communication, une conférence ou une affiche à titre de premier auteur dans un événement scientifique reconnu ayant lieu dans période visée par le concours.

Le concours du 1^{er} février 2012 vise :

- les événements de l'hiver 2012.
- les événements du printemps 2012, voire de l'été 2012, pour lesquels l'étudiant peut fournir une demande complète.
- Et, rétroactivement, les événements de l'été ou de l'automne 2011 pour lesquels il n'était pas possible de fournir les pièces justificatives en avril 2011.

Attention, le candidat qui fait une demande rétroactive doit remplir tous les critères d'admissibilité au moment où l'événement a lieu ET au moment où il dépose sa demande.

Le concours du 28 mars 2012 vise :

- Les événements du printemps 2012.
 - Les événements de l'été 2012 pour lesquels l'étudiant peut fournir une demande complète.
- Ne pas avoir reçu, la même année, une autre bourse de rayonnement FSE-FESP.
 - Ne pas avoir encore déposé son mémoire ou sa thèse, ni à la date de clôture du concours, ni au moment de participer à l'événement.
 - Pour les événements qui ont lieu à Montréal ou au Québec : le candidat ne doit pas occuper un emploi à temps plein.

Sélection

Tous les candidats admissibles ayant présenté un dossier complet reçoivent une bourse. Le montant de celle-ci est déterminé en fonction du coût de la participation à l'événement, de la limite prévue pour ce type d'événement et du budget disponible vu le nombre de candidatures reçues. Il tient compte des autres bourses reçues par l'étudiant pour participer à ce même événement.

Dossier de candidature

1. Formulaire de participation (voir ci-après).
2. Résumé de la communication.
3. Lettre ou courriel de l'organisme hôte signifiant l'acceptation de communication proposée.
4. Pièces à l'appui de l'estimation des dépenses, s'il n'est pas encore possible de présenter des reçus.
5. Preuves d'inscription au congrès et d'achat du titre de transport.
IMPORTANT! Ces reçus ne sont pas exigés au moment du dépôt de la demande, mais ils devront être fournis avant le versement de la bourse et **au plus tard le 10 avril 2012.**
6. Curriculum vitae.

Attention!

Veillez vous référer au formulaire de participation pour des renseignements additionnels importants concernant les pièces de votre dossier de candidature.

DÉPÔT DU DOSSIER

Dans une enveloppe cachetée, au **local C-502**, pavillon Marie-Victorin

Dates limites

1^{er} concours : 1^{er} février 2012

2^e concours : 28 mars 2012

INFORMATION

bourses-cycles-superieurs@scedu.umontreal.ca

514 343-5887

Annonce des résultats

1^{er} concours : à la fin de février

2^e concours : au début d'avril